

[La newsletter de la CES]



Dans ce numéro

- 2 La CES en action
- 2 Calendrier syndical
- Dossier :
3 la réglementation
financière
- 6 Calendrier européen
- 7 L'UE à la loupe



Cher(e)s lecteur(trice)s,

L'austérité frappe désormais de nombreux pays européens. Des mesures drastiques ont été mises en place pour résorber les déficits publics et flatter les marchés financiers. Lors du Sommet social tripartite, nous avons alerté les responsables politiques sur les conséquences négatives que ces mesures d'austérité risquent d'avoir sur l'économie et sur les travailleurs européens. Notre message a été très clair : l'austérité mènera à la ruine, à l'appauvrissement généralisé.

C'est pour cette raison que le mouvement syndical européen poursuit sa mobilisation. Après le succès de notre journée d'action du 29 septembre, nous allons organiser une série de temps forts dans toute l'Europe le 15 décembre prochain, à la veille du Conseil européen, ainsi qu'une Euro-manifestation à Budapest dans le courant du mois de mars 2011.

Les 27 se sont entendus pour renforcer la discipline budgétaire prévoyant une surveillance renforcée des choix économiques nationaux, ainsi que de nouvelles sanctions contre les pays laxistes, intervenant plus rapidement que par le passé. La CES s'oppose à ce modèle de gouvernance économique européenne qui prend la forme d'un escalon punitif contre les pays en difficulté. Nous croyons qu'il existe un autre mode de gouvernance économique et sociale que nous avons défini lors de notre dernier Comité exécutif.

De même, le dernier Conseil européen s'est mis d'accord pour envisager un changement limité du Traité de Lisbonne uniquement pour des raisons budgétaires. Nous rappellerons à l'occasion de cette révision qu'il est nécessaire d'y inclure un Protocole de progrès social, comme nous le revendiquons depuis longtemps. Un point qui sera avancé dans les discussions avec la Commission européenne concernant le marché intérieur.



John Monks
Secrétaire général

Le chiffre du mois

40 millions d'euros

Alessandro Profumo, ancien patron du groupement bancaire Unicredit, a obtenu une indemnité de licenciement de 40 millions d'euros, dont il a indiqué vouloir consacrer 2 millions à des œuvres de bienfaisance. (Source : Les Echos)

À noter





[La CES en action]

CAMPAGNE CES

La CES continue sa campagne contre l'austérité

27/10/2010 - Lors d'une conférence de presse à la veille du Conseil européen, la CES a annoncé la poursuite de sa campagne contre l'austérité, un mois après la réussite de la [Journée d'Action du 29 septembre qui a vu descendre dans les rues de Bruxelles plus de 100 000 personnes](#).

La prochaine étape de la campagne consistera en une série d'activités dans toute l'Europe le 15 décembre à la veille du Conseil européen, ainsi que d'une Euro-manifestation à Budapest dans le courant du mois



de mars 2011. De même, la CES mettra sur pied un **Moniteur d'austérité (Austerity Watch)** afin de fournir régulièrement des informations sur les mesures d'austérité prises par les gouvernements européens et en mesurer

l'ampleur exacte, prochainement accessible sur le site internet de la CES.

[Communiqué de presse de la CES](#)
[Section du site internet de la CES consacrée à la campagne contre l'austérité](#)

RÉUNIONS MAJEURES - CONFÉRENCES - PROJETS

Comité exécutif de la CES

13-14/10/2010 - Le Comité exécutif de la CES s'est réuni à Bruxelles, deux semaines après la [Journée d'action européenne syndicale](#) qui a fait descendre dans la rue des centaines de milliers de travailleurs à travers l'Europe. Les prochaines étapes des actions à

mener pour faire front contre les mesures d'austérité ont été débattues. D'autres sujets majeurs, tels que la gouvernance économique et sociale, la migration, les retraites et le changement climatique et ses conséquences sur l'emploi ont été à l'ordre du jour.



[Calendrier syndical]

Octobre - Novembre 2010

01/10/2010	Sommet syndical Europe - Asie (Bruxelles)	
07/10/2010	Journée mondiale pour le travail décent	Programme de la journée
13/10/2010	Comité de direction de la CES (Bruxelles)	
13-14/10/2010	Comité exécutif de la CES (Bruxelles)	
21-23/10/2010	Congrès de la CSC (Ostende)	Programme du Congrès
21-23/10/2010	Congrès de Solidarnosc (Wroclaw)	Programme du Congrès
18/11/2011	Comité de direction de la CES (Bruxelles)	



[Dossier]

LA RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE: un enjeu majeur pour le mouvement syndical européen

En dépit des grandes déclarations que le G20 et l'Union européenne ont faites à maintes reprises, la réglementation financière, tant au niveau mondial qu'au niveau européen, n'a pas encore totalement abouti à des résultats concrets. [Bien avant le déclenchement de la crise financière](#) de l'automne 2007, la Confédération européenne des syndicats (CES) n'a cessé d'alerter sur les dérives néfastes du capitalisme financier et de demander la mise en place d'une réglementation financière sérieuse pour renverser le modèle de capitalisme casino qui a été à l'origine de la crise. L'objectif de ce dossier est de faire le point sur les nombreux débats en cours, tout en mettant en exergue les principales revendications syndicales en la matière. Compte tenu du nombre important de questions abordées et de la complexité du sujet, nous procéderons en deux étapes.

Après avoir passé en revue les **principaux débats en cours** mettant l'accent sur les **revendications syndicales**, nous nous pencherons sur les questions relatives à la **surveillance des marchés financiers**, à la **réglementation des fonds spéculatifs et aux fonds d'investissements privés** ainsi qu'à la **taxation des transactions financières**. Dans un dossier à paraître ultérieurement, nous traiterons d'autres aspects de la réglementation financière, tels que la réglementation des agences de notation, la suppression des paradis fiscaux et l'encadrement des bonus octroyés aux responsables des instituts financiers.

Etats des lieux des débats : plus d'annonces que de résultats

Deux ans après le début de la crise, **l'opinion dominante reste que cette crise n'est que le résultat d'une série d'incidents regrettables, qui ont affecté des marchés financiers normalement efficaces**. Dans ce contexte, et contrairement aux demandes des syndicats, une armée de lobbyistes a réussi à faire partiellement obstruction aux réformes du secteur financier qui régleraient véritablement ces problèmes fondamentaux et rééquilibreraient le monde de la finance, en l'orientant vers les besoins d'une croissance durable de l'économie réelle.

Dans sa [résolution d'octobre 2009](#), le Comité exécutif de la CES a appelé les gouvernements et les institutions européennes à garantir que les législations nationale, européenne et mondiale soutiennent un système ban-

caire ayant comme objectif ultime le financement de l'économie réelle, favorisant ainsi la croissance et l'emploi. Depuis leur réunion au Sommet de Toronto en juin 2010, les dirigeants du G20 ne respectent même plus leurs propres engagements formulés lors de leurs réunions précédentes à Londres, Washington et Pittsburgh. Les divergences fondamentales au sein du G20 concernent plusieurs dossiers importants, tels que la politique monétaire et fiscale, la taxation du secteur financier, les exigences minimales de fonds propres du système bancaire, les produits dérivés et les fonds spéculatifs. Ces divergences coïncident avec l'engagement pris en avril 2009 d'établir « *une plus grande cohérence et une coopération systématique entre les pays ainsi que le cadre de normes exigeantes internationalement acceptées dont a besoin un système financier mondial* ». En effet, lors qu'il s'agit de transférer au niveau européen une part du pouvoir exécutif national, on peut observer la réémergence du conflit traditionnel entre un Conseil des ministres favorisant les prérogatives nationales, un Parlement européen faisant preuve d'initiatives et de contrôle démocratique et la Commission agissant avec prudence par rapport au Conseil. **La CES soutient fermement le Parlement européen** qui est à la pointe de la réglementation financière dans l'UE alors que le Conseil a cherché à fortement diluer les propositions qui sont sur la table.

Les dix revendications syndicales

La résolution du Comité exécutif de la CES d'octobre 2009 définissait un programme de réforme financière en **10 points** demandant une solide réglementation des marchés financiers couvrant :

1. Des pouvoirs suffisants de mise en œuvre pour les autorités de contrôle ;
2. Une régulation des fonds spéculatifs et des groupements de fonds d'investissements privés ;
3. Une régulation des agences de notation ;
4. L'abolition des paradis fiscaux et réglementaires ;
5. La taxation des transactions financières, au moins au niveau européen ;
6. Des exigences et normes suffisantes en matière de fonds propres des institutions bancaires ;
7. Des plans de rémunération et de bonus reflétant les performances à long terme et durables ;
8. La protection des familles de travailleurs contre les prêts usuraires et la vente abusive de produits financiers à risque ;



[Dossier]

La réglementation financière: un enjeu majeur pour le mouvement syndical européen (suite)

9. L'encouragement de la diversité du secteur des services financiers par une séparation fonctionnelle des institutions ; et
10. La démocratisation de la finance par des normes élevées de dialogue social et l'implication des syndicats à tous les niveaux.

Surveillance des marchés financiers : des avancées importantes

Début septembre 2010, le Parlement européen et le Conseil des ministres ont trouvé un accord sur l'architecture d'un nouveau **Système européen de Surveillance financière (SESF)** mettant en place un organe de contrôle paneuropéen composé de trois nouvelles autorités européennes pour la **surveillance micro-prudentielle (AES)** : l'**Autorité bancaire européenne (ABE)**, l'**Autorité européenne des Assurances et de Pensions professionnelles (AEAPP)**, l'**Autorité européenne des Valeurs mobilières (AEVM)** et un Conseil européen du Risque systémique (CERS) pour la surveillance macro-prudentielle. Leur travail commencera en janvier 2011. **Ces nouvelles autorités auront des pouvoirs contraignants pour intervenir sur les marchés et agir vis-à-vis des organes de surveillance nationaux.**

La CES, en coopération avec UNI Europa, a suivi très activement ce dossier en proposant une série d'amendements qui ont été pris en compte dans leur quasi-totalité. Pour le mouvement syndical européen, il s'agit d'un pas en avant important vers une architecture financière européenne qui renforce la régulation des marchés financiers européens. En effet, la possibilité de la part du Parlement européen d'opposer son veto à la nomination des présidents des AES et demander au Conseil de déclarer un état d'urgence, ainsi que clause de révision stipulant que l'efficacité du système de surveillance devra être évalué dans les années à venir et renforcé en conséquence, demeurent les éléments fondamentaux du dispositif. Grâce au SEFS, l'interdiction de certains produits financiers, la protection du consommateur sur les marchés financiers, ainsi qu'une médiation contraignante en cas de conflits entre les organes nationaux de surveillance seront, entre autres, assurés. De même, l'implication des organisations syndicales dans le système sera néanmoins importante, grâce à la possibilité de participer aux groupes consultatifs de parties prenantes moyennant une clause de compensation financière adéquate.

La réglementation des fonds spéculatifs et des fonds d'investissements vient de sortir de l'impasse

Parmi les mesures destinées à accroître la transparence des marchés financiers, la **directive sur les gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs (AIFM)** représente un pilier de la réglementation financière européenne. Elle réglera pour la première fois un des secteurs bancaires les moins transparents, à savoir celui des fonds spéculatifs et des fonds d'investissements privés, qui ont joué un rôle de premier plan dans le déroulement de la crise de l'automne 2007.

Après d'âpres négociations entre le Conseil, le Parlement et la Commission depuis le mois de mai 2010, **lors du Conseil ECOFIN du 19 octobre, les ministres en charge de l'économie et des finances dans les 27 pays membres de l'UE ont trouvé un accord à l'unanimité sur ce dossier.** Les négociateurs du Parlement ont signalé leur accord lors du dernier trilogue le 26 octobre. Grâce à cet accord, dans un avenir proche les fonds spéculatifs et des fonds d'investissements privés feront partie du secteur régulé.

Parmi les questions les plus délicates de la négociation avec le Parlement figuraient le « passeport européen » pour les AIFMs (gérants de fonds alternatifs), les implications vis-à-vis des pays tiers et le contrôle de leurs activités, ainsi que les modalités des articles spécifiques aux fonds d'investissements privés qui, dans la version du Parlement européen, donneraient aux travailleurs des droits sociaux significatifs vis-à-vis des propriétaires et des actionnaires des entreprises absorbées par un fonds. Toutefois, le Conseil a affaibli de manière importante les dispositions votées par le Parlement européen qui étaient destinées à améliorer la protection de l'emploi dans ces entreprises absorbées par un fonds. La CES reste mobilisée afin que ces dispositions soient incluses dans la future révision de la directive.

L'accord prévoit, à partir de 2012, la mise en place d'un « **passeport européen** » destinés aux gestionnaires des fonds alternatifs qui souhaiteraient commercialement leurs produits au sein du marché intérieur établis dans l'UE. Une taxation efficace et la coopération contre le blanchiment d'argent seront deux conditions que les gestionnaires des fonds alternatifs des pays tiers devront respecter pour recevoir le passeport européen.

Le dispositif approuvé par le Conseil ECOFIN renforce les pouvoirs de contrôle octroyés à la future autorité eu-



[Dossier]

La réglementation financière: un enjeu majeur pour le mouvement syndical européen (suite)

ropéenne des marchés financiers qui, au moment de l'octroi du « passeport européen » à un gestionnaire hors UE, pourra vérifier que le marché d'origine de ce gestionnaire soit également ouvert aux gestionnaires européens et qu'il respecte les standards de supervision et garantie valables au sein de l'UE.

La balle passant maintenant dans le champ du Parlement, le mouvement syndical européen espère que l'accord sera approuvé lors du vote final du Parlement, prévu pour le 11 novembre 2010. De même, grâce à cet accord, l'UE pourra montrer aux pays partenaires du G20 qu'elle a obtenu des avancées concrètes dans le secteur de la réglementation et de la supervision financières. Une évaluation plus détaillée suivra après l'adoption du texte final.

Taxation des transactions financières : le grand flou

La CES est un membre fondateur de la coalition pour la campagne « [Les Européens pour la Réforme financière](#) » mise en place par le Forum progressiste mondial¹. Un des objectifs les plus importants de cette campagne est l'introduction d'une taxe sur les transactions financières (TTF) au niveau mondial, ou au moins, à l'échelon européen.

L'échec du Sommet de Toronto du G20 dans sa tentative de conclure un accord pour une action coordonnée en vue de taxer le secteur financier au niveau international, a conduit certains pays européens à poursuivre la TTF au niveau européen. En mars dernier, une écrasante majorité de membres du Parlement européen ont, via une résolution, poussé le Conseil à analyser le rapport coûts-bénéfices d'une éventuelle taxe européenne sur les opérations financières, afin de compenser les coûts soutenus pour sauver les banques et pour couvrir les déficits publics dont la facture pèse actuellement sur les (seules) épaules des travailleurs. Certaines composantes de la Commission ont toutefois continué à y faire obstacle en publiant des documents de travail visant à saper l'utilité d'une telle taxe, comme le montrait bien le *non-paper* sur la « Taxation du Secteur financier » publié en vue de la réunion extraordinaire de l'ECOFIN du 7 septembre 2010.

¹ Parmi les membres du Forum progressiste mondial on compte des partis politiques, notamment le Parti socialiste européen et les Verts, des affiliés de la CES, la Confédération syndicale internationale (CSI), Global Unions et des Organisations non gouvernementales.

En réaction, la CES est intervenue à maintes reprises auprès des institutions européennes les pressant de discuter des avantages évidents de la TTF pour réunir des fonds en vue de combler les déficits causés par la crise sans réductions dommageables des dépenses publiques. L'argument principal avancé par le mouvement syndical est que les travailleurs paient trois fois pour une crise dont ils ne sont pas responsables : comme travailleurs confrontés à un taux de chômage élevé et en augmentation, comme contribuables confrontés à l'austérité sociale et à des taxes plus élevées pour moins de services publics, et comme parents confrontés à une qualité moindre de l'enseignement et de la formation et à un manque de travail de qualité pour leurs enfants.

Le 28 septembre dernier, le Président Barroso a déclaré que « la Commission présentera des propositions pour la taxation des activités financières » et que « l'UE continuera à discuter d'une taxe mondiale sur les transactions financières avec nos partenaires internationaux ». La CES plaide en faveur d'une taxe mondiale sur les transactions financières et espère que cette décision sera avalisée lors du prochain sommet du G20 à Séoul. Cependant, si cela ne peut pas être réglé à Séoul, le mouvement syndical européen demande au Conseil de progresser sur cette question au plan européen : une TTF à un taux de 0,05% pourrait générer jusqu'à 200 milliards d'euros par an en termes de revenus, ce qui permettrait d'éviter des mesures d'austérité dures et pourrait être utilisés pour des investissements indispensables. Les débats sur cette question sont encore en cours, mais, d'après nos constats, seule une minorité de pays membres semble effectivement en faveur de la TTF. La CES, en coopération avec les Européens pour la Réforme financière, reste mobilisée activement en faveur de l'établissement de cette taxe et combatte toute tentative coordonnée au niveau international visant à faire obstacle à son introduction.

SOURCES:

- Dossier sur la réglementation financière sur le site de la CES : <http://www.etuc.org/r/1546>

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

- Andreas Botsch, conseiller spécial de la CES et de l'Institut syndical européen (ISE) en charge du dossier : abotsch@etuc.org



[Calendrier de l'Union européenne]

Octobre – Novembre 2010

30/09–01/10/2010	Conseil des affaires économiques et financières (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
04–05/10/2010	Sommet Asie–Europe (Bruxelles)	Ordre du jour du Sommet
06–07/10/2010	Mini-session plénière du Parlement européen (Bruxelles)	
07–08/10/2010	Conseil Justice et Affaires Intérieures (Luxembourg)	Ordre du jour du Conseil
11–12/10/2010	Conseil Compétitivité (Luxembourg)	Ordre du jour du Conseil
14/10/2010	Conseil Environnement (Luxembourg)	Ordre du jour du Conseil
15/10/2010	Conseil Transport, Télécommunications (Luxembourg)	Ordre du jour du Conseil
18/10/2010	Réunion de l'Eurogroupe (Luxembourg)	Ordre du jour de la réunion
18–21/10/2010	Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)	
19/10/2010	Conseil des affaires économiques et financières (Luxembourg)	Ordre du jour du Conseil
21/10/2010	Conseil Emploi, Politique Sociale, Santé et Consommateurs (Luxembourg)	Ordre du jour du Conseil
25/10/2010	Conseil Affaires Etrangères et relations extérieures (Luxembourg)	Ordre du jour du Conseil
26/10/2010	Réunion informelle des Ministres de l'égalité entre les hommes et les femmes (Luxembourg)	Ordre du jour de la réunion
28–29/10/2010	Conseil européen (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
08–09/11/2010	Conseil Justice et Affaires Intérieures (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
10–11/11/2010	Mini-session plénière du Parlement européen (Bruxelles)	
11/11/2010	Conseil des affaires économiques et financières (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
16/11/2010	Réunion de l'Eurogroupe (Bruxelles)	Ordre du jour de la réunion
17/11/2010	Conseil des affaires économiques et financières (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
18–19/11/2010	Conseil Education, Jeunesse, Culture et Sport (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
22/11/2010	Conseil Affaires Etrangères et relations extérieures (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
25–26/11/2010	Conseil Compétitivité (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
29/11–10/12/2010	16 ^{ème} réunion des Parties à la Convention Climat (Cancun)	Ordre du jour de la réunion



[L'UE à la loupe et réactions syndicales]

Sommet social tripartite : l'Europe perd son patrimoine social, avertit la CES



Source : Conseil de l'UE

28/10/2010 - Lors du [Sommet social tripartite](#), la CES a mis en garde contre les conséquences négatives que les mesures d'austérité auront sur les travailleurs européens.

John Monks a déclaré que les leaders européens devraient écouter les protestations sociales qui se multiplient en Europe et que l'UE écoute davantage les agences de notation que les citoyens et les travailleurs. **Le secrétaire général de la CES a de nouveau mis en garde l'exécutif européen contre les sanctions décidées par la Commission dans le cadre du renforcement du pacte de stabilité, des mesures irréalistes et incroyables qui font courir un risque à la cohésion économique et sociale en Europe. De même, la CES estime que les ministres des finances ont pris les rênes au détriment des ministres de l'emploi.**

[Déclaration de la CES sur la gouvernance économique](#)

Single Market act : la lutte continue

27/10/2010 - La Commission européenne a publié le [Single Market Act](#), consistant en une série de projets pour « renforcer » le marché unique. La CES constate **que les aspects sociaux de la proposition du Single Market Act ont donné lieu à une bataille inattendue au sein de la Commission européenne.** La CES regrette vivement que **l'engagement relatif au droit de grève ait été édulcoré.** La CES espère que la consultation de la Commission européenne aboutira à un résultat positif pour les travailleurs.

[Communiqué de presse de la CES](#)

« Insatisfaisantes, sans ambition et inacceptables » : La CES réagit aux propositions de la Commission européenne sur la taxation du secteur financier

07/10/2010 - John Monks a commenté [les propositions avancées par la Commission européenne concernant la taxation du système financier](#), en les décrivant comme « **Insatisfaisantes, sans ambition et inacceptables** ». **Insatisfaisantes**, parce qu'elles éludent la question de la taxation des transactions à court

terme hautement spéculatives ; **sans ambition**, car elles ignorent la faisabilité prouvée des Taxes sur les Transactions financières (TTF) et leur préfèrent une Taxe sur les Activités financières (TAF) au niveau européen nettement plus modeste ; **inacceptables** car, une fois encore, elles remettent à plus tard la décision poli-

tique de faire payer les institutions financières pour la crise qu'elles ont imposée à des millions de familles de travailleurs en Europe. [La CES a incité vivement le Conseil ECOFIN à mettre la TTF à l'ordre du jour du prochain G20 qui aura lieu en novembre à Séoul.](#)

[Communiqué de presse de la CES](#)



[L'UE à la loupe et réactions syndicales]

Politique de l'innovation : commentaire positif de la CES

06/10/2010 – Suite à la publication de la Commission « Innovation Europe », la CES a salué l'intention de ne pas limiter la question aux entrepreneurs, aux universités et aux scientifiques, mais de **l'ouvrir également aux travailleurs, aux syndicats et au dialogue social.**

[Communiqué de presse de la CES](#)

Sommet Asie-Europe : quelques timides progrès

06/10/2010 – La CES se félicite que le [8^{ème} Sommet Asie-Europe](#) (Bruxelles, 4-5 octobre) ait abordé le thème de la cohésion sociale. Toutefois, le mouvement syndical européen a exprimé son **inquiétude** par rapport au fait que les responsables politiques asiatiques et européens aient consacré **trop d'importance à la réduction du déficit au lieu de promouvoir des actions relatives à la protection sociale et au travail décent.**



[Communiqué de presse de la CES](#)
[Déclaration syndicale pour le Sommet Asie-Europe](#)
(Uniquement en anglais)

L'UE doit amplifier son engagement dans la lutte contre le changement climatique

14/10/2010 – Lors de son comité exécutif des 13 et 14 octobre et à l'occasion du Conseil Environnement, la CES a adopté une [résolution sur la lutte contre le changement climatique dans la perspective du Sommet de Cancún de décembre prochain](#). Pour la CES, l'Union européenne doit aller plus loin dans sa lutte contre le changement climatique et se donner les moyens de contribuer au financement des efforts nécessaires.

[Communiqué de presse de la CES](#)

Protection de la maternité : résultat mitigé du vote au Parlement européen

18/10/2010 – Tout en saluant le renforcement de la protection des salariées enceintes et des mères au travail, la CES regrette que le vote au Parlement européen concernant la directive sur la protection de la maternité ne conduise pas au paiement intégral du congé de maternité dans tous les États membres. [Comme annoncé à la veille du vote](#), la CES réclamait le paiement intégral du congé de maternité pendant au moins 18 semaines, sans aucun plafond au niveau national. En revanche, le Parlement a voté en faveur d'une extension du congé de maternité à 20 semaines, mais la rémunération pour les quatre dernières semaines devrait varier selon la législation nationale. Le dossier de la protection de la maternité va, à présent, passer dans les mains du Conseil et la CES incite vivement la Présidence belge à traiter cette question en priorité.

[Communiqué de presse de la CES](#)

Faites connaître cette newsletter à vos contacts !

Équipe éditoriale: ÉDITEUR RESPONSABLE: **John Monks** • RÉDACTRICE EN CHEF: **Patricia Grillo** • RÉDACTEUR: **Daniele Melli**